



Assemblée ordinaire des délégués, 06.09.2020, à 14 heures, Campus Sursee, Leidenstrasse 17, 6208 Oberkirch

Présidence : Urs Weiss

Procès-verbal : Monica Henry

Présences : Nombre de délégués : 196
Invités : pas d'invités (pour des raisons de pandémie)
Cartes de vote envoyées : 1555
Cartes de votes représentées : 636
Majorité absolue : 319
Majorité relative (2/3) : 224

Excuses : Andereg Kurt, Aegerter Roland, Baillet Charles, Baumberger René, Borter Jean-Louis, Blättler Hans-Peter, Burkhart Willi, Dober Paul, Friedli Fritz, Friedli Markus, Friedli Gertrud, Fröhlich Heinz, Graber Heinz, Grüter Alois, Kämpf Madeleine, Lehmann Alain, Mannhard Clemens, Müller Sonja, Müller Marcel, Müller Reto, Näf Gian Marco, Renggli Franz, Rey-Belet Joseph, Schenk Simon, Schmid Hansueli, Schweizer Jules, Siegrist Therese, Spiri Astrid, Spring Beatriz, Strasser Manuel, Straub Peter, Suter Theo, Wermuth Regula, Zaugg Gottfried, Zumstein Peter

Début : 14 heures

Ordre du jour

1.	Accueil et constatation des présences	2
2.	Nomination des scrutateurs.....	2
3.	Procès-verbal de l'AD du 16 juin 2019 à Belp.....	2
4.	Rapport annuel du Président	3
5.	Comptes 2019 et rapport de l'organe de révision BDO	3
6.	Honoraires du comité	3
7.	Budget 2021	3
a)	Approbation du Budget 2021	3
8.	Nomination de l'organe de révision	4
9.	Communications des ressorts.....	4
10.	Propositions	5
11.	Communications des divisions	5

12. Informationen Tierwelt AG.....	6
13. Nomination des membres d'honneur.....	7
14. Attribution des Assemblées des délégués 2021/2022/2023.....	8
15. Divers.....	8

Accueil par Urs Weiss

Il est 14 heures lorsqu'Urs Weiss ouvre la 145^e Assemblée des délégués de Petits animaux Suisse à Sursee. C'est dans la langue de Molière qu'il s'adresse plus particulièrement aux représentants de la Romandie, leur exprimant sa reconnaissance pour leur présence.

Pour la première fois, l'assemblée est organisée en tant qu'évènement sur un seul jour. Il s'agit d'une manifestation particulière à plus d'un titre. Exceptionnellement, les délégués siègent un dimanche. Sous l'influence de la pandémie, la situation s'avère plutôt compliquée cette année. Il est donc d'autant plus réjouissant qu'un grand nombre de délégués soient présents aujourd'hui.

1. Accueil et constatation des présences

Urs Weiss adresse ses paroles de bienvenue au Président d'honneur, aux membres d'honneur et à tous les délégués présents.

Les sections et personnes excusées ont été enregistrées, mais il n'est pas donné lecture de la liste.

C'est du fait de sa fonction qu'Urs Weiss dirige l'assemblée de ce jour. Monica Henry en rédige le procès-verbal. Cette dernière et Jean-Charles Witschi assurent la traduction simultanée pour les délégués romands. L'ordre du jour a été publié en allemand et en français dans l'organe de publication officiel (« L'Éleveur de Petits animaux » no 32 du 6 août 2020). Le Président constate que la publication et l'envoi des documents se sont faits dans les délais. Ils ont également été mis en ligne sur le site Internet.

Urs Weiss constate que l'organe de révision des comptes n'a pas pu être présent à cette assemblée. L'ordre du jour ne suscite pas de commentaire.

Décision : L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

2. Nomination des scrutateurs

Anja Marquardt et Sandra Lanz sont proposées comme responsables du bureau de vote. Afin d'éviter tout déplacement inutile (prescriptions Covid), le nombre de scrutateurs est limité à deux personnes, Sonja Lipp et Mirjam Ludäscher.

Décision : La composition du bureau de vote (Anja Marquardt et Sandra Lanz) ainsi que les scrutateurs proposés (Sonja Lipp et Mirjam Ludäscher) trouvent l'approbation des délégués (sans avis contraire).

3. Procès-verbal de l'AD du 16 juin 2019 à Belp

Le procès-verbal a été publié dans « L'Éleveur de Petits animaux » no 28 (11 juillet 2019/en allemand) et dans le no 31 (3 août 2019/en français). Aucune modification n'a été demandée, ni avant ni après le délai légal de 30 jours ».

Décision : Le procès-verbal de l'AD du 16 juin 2019 à Belp est considéré comme accepté.

4. Rapport annuel du Président

Le rapport de trois pages se trouve dans le no 24 de l'Eleveur de petits animaux (dans deux langues nationales). L'interview avec le Président a été publié dans la Tierwelt no 24 du 11 juin 2020.

Le rapport ne suscite aucun commentaire et le Vice-président, Stefan Röthlisberger, passe au vote.

Décision : Le rapport annuel 2019 établi par le Président de PAS est accepté sans avis contraire.

Urs Weiss remercie de la confiance témoignée, il relève que la collaboration au sein du comité ait été quelque peu compliquée cette année, mais que ses collègues du comité ont travaillé de manière efficace, apportant des solutions aux problèmes rencontrés. Même si les discussions furent souvent intenses, les membres n'ont jamais cessé de soutenir les intérêts des éleveurs, des divisions et des fédérations. Le Président adresse ses remerciements à Sandra Lanz, assistée de son équipe motivée. Leur travail efficace et compétent a grandement contribué à la bonne marche des affaires.

5. Comptes 2019 et rapport de l'organe de révision BDO

En 2018 les comptes se chiffraient en millions, alors qu'en 2019, les montants sont bien plus modestes, fait remarquer Urs Weiss.

La présentation des comptes par Anja Marquardt débute avec la citation. « Être économe ne signifie pas retenir l'argent, mais le dépenser de façon judicieuse ». Dans sa présentation de 8 pages, la caissière explique comptes et bilan 2019. Cette présentation a été remise aux délégués en même temps que l'invitation à la manifestation de ce jour. La responsable des finances s'est servie d'un nouveau plan comptable. Celui-ci a l'avantage d'être plus clair. Il est également plus aisé de faire des comparaisons (p. ex. comptes-budget).

La fondation de la Tierwelt SA, le 01.01.2019, a eu pour conséquence que les montants au bilan sont moins importants. Le stock du shop a été vendu à la Tierwelt SA et en septembre 2019 les actions de ZT-Medien SA ont changé de main (de PAS à ZTM SA). Pour ces raisons, Petits animaux Suisse a réalisé un bénéfice de CHF 510'589.30 en lieu et place du déficit initialement prévu. Les explications claires et précises de la caissière satisfont les délégués qui n'ont pas de questions et donnent leur aval aux comptes 2019.

Décision : Les comptes 2019 de Petits animaux Suisse présentant un bénéfice de CHF 510'589.30 (bilan et comptes d'exploitation) sont approuvés à l'unanimité. Il en va de même pour le rapport de révision (contrôle restreint) de l'entreprise BDO (Aarau), établi le 01.04.2020.

6. Honoraires du comité

Le comité demande un forfait de CHF 22'000.00 par année à répartir entre les 4 membres élus du comité.

Décision : Le dédommagement forfaitaire pour l'année 2021 à hauteur de CHF 22'000.00 (à répartir entre les 4 membres élus du comité) est accepté sans avis contraire.

7. Budget 2021

a) Approbation du Budget 2021

Les délégués ont préalablement reçu le budget 2021 (avec l'invitation et en version papier). Les prévisions financières pour l'année 2021 sont présentées par Anja Marquardt. Comme les comptes, le budget est édité dans sa nouvelle forme (simplification du plan comptable).

Se référant aux montants 2019, la Fédération attend des recettes de CHF 307'000 en 2021. Elles se composent des versements de la Tierwelt SA et de l'assurance Helsana. Les

prestations pour la base sont estimées à CHF -164'600.00. Il en découle un bénéfice brut I de CHF 142'400.00

La formation est budgétée avec CHF -6'000.00. Les charges en relation avec l'EE se montent à CHF -29'100.00, car en 2021 aura lieu une Exposition Européenne. Les charges imputables aux assurances sont de CHF -30'500.00.

Les charges globales de la Fédération s'élèvent à CHF -132'600.00, les charges administratives quant à elles à CHF -39'500.00. Le déficit avant les charges financières est de CHF -95'300.

Tenant compte des charges de la rubrique « finances » d'un montant de CHF -2'500 et des dépréciations à hauteur de CHF -5'000.00, le résultat intermédiaire est de CHF -102'800.00.

Ni recette extraordinaire, ni impôts sont attendus en 2021, le déficit annuel net prévu est donc de CHF -102'800.00.

Afin d'éviter des pertes dans les années à venir, la Fédération devra non seulement préserver les recettes, mais même les augmenter. Anja Marquardt rappelle que les abonnements à la Tierwelt, les annonces et la publicité dans l'organe de publication officiel influent positivement sur le résultat des comptes. Il en va de même pour la conclusion d'une assurance maladie complémentaire aux conditions préférentielles.

Klaus Blättler souhaite quelques précisions concernant les charges prévues à la rubrique « Europe ». Le montant mis au budget repose sur une décision de l'AD à Weinfelden. Le comité de l'époque avait proposé de supprimer les postes « Présidence et secrétaire EE), mais avait dû essuyer un refus des délégués. Klaus Blättler propose de revenir sur cette décision et de supprimer la prise en charge des frais pour le Président et la Secrétaire de l'EE.

Décision : La proposition de revenir sur la décision des délégués prise en AD à Weinfelden (suppression de la prise en charge des frais du Président et de la Secrétaire de l'EE) est refusée par une large majorité des votants.

Décision : Le budget 2021 est accepté avec une large majorité.

b) Compétence financière du comité

Le comité propose une compétence financière de CHF 20'000.00 par affaire et par année.

Décision : Les délégués acceptent à l'unanimité la compétence financière de CHF 20'000.00 par affaire et par année.

8. Nomination de l'organe de révision

Le comité propose de renouveler le mandat de l'entreprise BDO SA (Aarau), organe de révision des comptes.

Décision : Les délégués approuvent à l'unanimité la proposition que l'entreprise BDO SA (Aarau) soit nommée organe de révision pour l'année 2020.

9. Communications des ressorts

a) Europe :

Peter Iseli annonce l'annulation de l'Exposition Européenne 2021.

b) Membres / jeunesse

Stefan Röthlisberger partage les informations suivantes :

- Le Championnat des jeunes éleveurs a été reporté aux 15/16 janvier 2022,
- Le camp jeunesse aura lieu du 17 au 24 juillet 2021 à la colonie de Döttinger dans la vallée de Fiesch/VS.
- 85 distinctions pour une « détention exemplaire de petits animaux » ont été remises jusqu'à ce jour. Par rapport aux env. 16'000 membres, il s'agit-là d'un nombre insignifiant (0.5%). C'est pour augmenter cette proportion que Stefan Röthlisberger

invite tous les détenteurs et éleveurs de s'inscrire auprès du secrétariat de la Fédération pour un conseil à la protection.

c) Secrétariat de la Fédération

- Sandra Lanz annonce un nombre régressant de membres (démissions 8,4% / admissions 1,6% / = -6,8% de moins en 2019). Evoquant le fait qu'un quart des jeunes ont quitté la Fédération (toutes divisions confondues) au cours des deux dernières années, elle souligne l'importance du travail et de la promotion des jeunes éleveurs. Les 16'031 membres de Petits animaux Suisse se répartissent comme suit : lapins 8'434 / volailles 3'707 / pigeons 1'362 / oiseaux d'agrément 1'476 / association spéciales env. 1'000. La moyenne d'âge des éleveurs quant à elle est en augmentation.
- Le rapport 2020 est disponible sur l'Intranet de Petits animaux Suisse et ne paraît plus en édition imprimée. L'agenda contient les adresses des membres des comités de division, des experts et juges, ainsi que des président cantonaux, pratique à consulter en déplacement.

d) Cours / formation continue

- En 2021, le FSIP sera organisé en allemand et sur 6 jours (théorie et pratique). Les frais d'inscription s'élèvent à CHF 1'950.00 pour les membres et à CHF 2'200.00 pour les non-membres.
- Petits animaux Suisse propose différentes formations traitant du domaine des expositions, sujet primordial par les temps qui courent. Deux cours en octobre traiteront des modifications survenues en 2020/21.

10. Propositions

Aucune proposition n'est parvenue au comité, ni dans le délai légal du 31.12.2019 ni après.

11. Communications des divisions

Cette année et pour la première fois l'AD a été organisée en tant qu'évènement sur un seul jour, les présidents des divisions ont de ce fait préparé leurs communications pendant la pause de midi.

a) Oiseaux d'agrément / Reto Jordi

Urs Weiss félicite Reto Jordi pour son élection à la présidence d'Oiseaux d'agrément Suisse. Il lui souhaite beaucoup de plaisir et se félicite de compter sur un homme compétent au comité de PAS.

Reto Jordi rapporte que l'AD de la division s'est déroulée sans aucun problème, que les élections étaient au centre des intérêts. En complément du poste de président, deux autres postes au sein du comité ont été repourvus. Les candidats proposés par le comité, Tony Binggeli et Jonas Sieber, ont été élu au premier tour. Le comité de la division remercie de la confiance témoignée et se réjouit de s'investir dans les travaux qui les attendent. 4 membres émérites ont été élevé au rang de membres d'honneur :

Johannes Mathys, Oftringen / Jeannine Moulin, Boudry / Daniel Moulin, Boudry / Lars Lepperhoff, Ittigen.

Stefan Kocher, Président de longue date, a été élu Président d'honneur d'Oiseaux d'agrément Suisse. Le comité tient à le remercier de tout cœur pour son investissement sans faille ! Le domaine des expositions sera au centre des préoccupations cette année. L'objectif consiste à présenter un modèle à la CPP/POK, toutefois il faut attendre la parution des fiches techniques pour l'échafauder. Conformément aux statuts, le nouveau comité se constitue dans le cadre de sa séance du 25 septembre.

b) Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel résume une assemblée des délégués expéditive qui a accepté les comptes avec un petit bénéfice ainsi que le budget présentant un important déficit. Le comité est à nouveau au complet. Andy Bettmer et Thierry Gaille ont été élus

comme secrétaire respectivement comme représentant de la Romandie, les deux ayant fonctionné préalablement « ad intérim ». L'Association colombophile Suisse est à nouveau représentée au comité. C'est Rober Loser du fait de sa fonction qui y siège depuis quelques mois. L'investissement de son prédécesseur sera rappelé et honoré plus tard. La proposition du « Club Romand des Eleveurs de Pigeons » demandant une modification des règlements des grands prix (prix souvenir et channe Tierwelt a été refusée avec une grande majorité des voix. La proposition visait à attribuer les prix en question à tous les sujets d'un même éleveur et d'une même race peu importe leur couleur. L'honorariat était comme toujours un des points fort de l'ordre du jour. La Nationale est sur les rails, le CO a pris les dernières décisions lors de sa rencontre du 08.09.2020 et les éleveurs ont fait part de leur volonté d'exposer, même sous des conditions restrictives.

c) Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche rapporte que l'assemblée de Volailles de race Suisse s'est tenue, malgré les masques, dans un climat de convivialité et de confiance. En présence de 91 délégués avec 176 cartes de votes, les différents rapports ont été acceptés. Le règlement pour l'Exposition nationale de Winterthur ainsi que les règlements de subventions pour les clubs et celui de la commission de formation ont également trouvé l'approbation des délégués. L'assemblée a pris acte de la démission de Beat Schoch qui ne sera pour le moment pas remplacé, Christian Lengacher prenant par intérim la présidence de la commission de formation au minimum jusqu'à la prochaine AD.

Point important pour l'avenir de la division, les délégués ont approuvé l'augmentation de la cotisation annuelle qui passe de CHF 1.00 à CHF 5.00. En ce qui concerne la vente des bagues, il a été constaté que quelques personnes en commandaient sans être membres de Volaille de race Suisse. A l'avenir, elles auront toujours cette possibilité, mais devront s'acquitter d'un montant supplémentaire de CHF 30.00 ou devenir membre d'une société ou d'un club.

Pour conclure, Jean-Maurice Tièche informe que Lotte Gautschi a été nommée membre d'honneur. Il la félicite et la remercie pour son engagement avant d'inviter les délégués à venir les 11 et 12 décembre prochain à Winterthur pour l'Exposition Nationale de Volailles de race Suisse.

d) Lapins de race Suisse

Peter Iseli informe que 221 délégués réunissant 286 cartes ont participé à l'assemblée des délégués de ce matin. Rober Niffeler et Samuel Zürcher ont été élevé au rang de membres d'honneur. Les remerciements du Président de la division vont à ses collègues du comité ainsi qu'au secrétariat et à la gérante. Il relève que la collaboration avec l'OSAV - dans le cadre de l'exposition modèle - était bonne, bien qu'on ne dispose toujours d'aucune garantie écrite. La saison d'exposition à venir ne sera sans doute pas facile.

Le comité d'organisation de l'Exposition des lapins mâles se rencontre le 17.09.2020. Si les prescriptions de la Confédération ne sont pas modifiées, l'exposition pourra avoir lieu comme prévu à Thoune.

Chez les Béliers nains, deux nouvelles variétés de couleurs sont en procédure d'admission. Les Têtes de lions seront également en procédure d'admission en tant que nouvelle race.

12. Informations Tierwelt SA

Avant de donner la parole au délégué du Conseil d'administration de la Tierwelt, Urs Weis résume les difficultés auxquelles la presse écrite est actuellement confrontée.

Peter Iseli complète ces explications et clôt avec le constat : « Le plus précieux, c'est le nom « Tierwelt ».

Le rapport d'activité a été transmis aux délégués avec les documents en relation avec l'AD. Le résultat de l'année écoulée est conforme aux attentes et au marché de la presse écrite ; l'avenir est loin d'être rose. A la Conférence des présidents et préposés, le conseiller Peter Karlen a donné un aperçu des options envisageables et le Conseil d'administration a étudié en détail les options. Les tractations avec ZT-Medien SA ont été intensifiées, il s'agit d'éviter que Petits animaux Suisse soit prétérité d'ici 2023, année à laquelle prendra fin le contrat. Les divisions et fédérations cantonales ont été subventionnées à hauteur d'environ 650'000.00. Peter Iseli met les délégués en garde et averti que les subventions diminueront. Il relève un fait positif. Durant la pandémie, les décisions qui s'imposaient ont été prises dans les plus brefs délais. De cette façon, on a pu éviter que le journal soit dans les chiffres rouges. D'éventuelles questions pourront être posées par écrit au Président du Conseil d'administration, Dieter Haas.

Peter Iseli rend attentif à la prolongation de l'action publicitaire en faveur des sociétés. Elle durera jusqu'à la fin de cette année civile. « L'Eleveur de petits animaux » sera revu et mis au goût du jour, notre organe de publication officiel doit devenir un outil attractif pour les lecteurs.

Hubert Schönenberger critique avoir reçu une facture d'abonnement à Tierwelt, journal qu'il recevait, jusqu'à la fin de l'année passée, sans frais. Cette facture n'était pas accompagnée d'une information ou d'une motivation de cette décision. La réponse à sa réclamation auprès du call-center indiqué n'était nullement satisfaisante. L'explication que ZT-Medien SA s'est séparée du service des abonnés en le confiant à une entreprise externe et que PAS n'en ait pas eu connaissance préalablement, ne le satisfait que partiellement.

Peter Iseli fournit des compléments d'informations. L'abonnement à la version digitalisée de la Tierwelt donne également accès à « L'Eleveur de petits animaux », tout comme les membres abonnés reçoivent la version papier.

Markus Durrer demande la parole. Il dénonce le fait que les promesses faites dans le cadre de l'AD e.o. à Sursee s'avèrent fausses. La création de la TW AG n'était ni sans frais administratifs supplémentaires, ni neutre du point de vue des impôts. Au contraire, d'énormes coûts ont été comptabilisés et de ce fait les divisions et fédérations cantonales ont touché moins de contributions. Il regrette le manque d'informations et se dit déçu que le savoir-faire de certains membres n'ait pas été utilisé.

Urs Weiss argumente que la Tierwelt AG défend les intérêts de Tierwelt au plus près de sa conscience et avec compétence, afin que « la vache laitière Tierwelt » reste en vie et cela malgré un environnement dans lequel tous les médias luttent pour leur survie.

13. Nomination des membres d'honneur

Les membres suivants sont honorés pour leurs mérites et leur investissement pour la cause des petits animaux.

Bernhard Jegerlehner, membre d'honneur de Pigeons de race Suisse et fonctionnaire durant de nombreuses années et à tous les niveaux, juge émérite.

Stefan Kocher, Président d'Oiseaux d'agrément Suisse durant 12 ans, membre d'honneur et Président d'honneur d'OAS.

Gilles Python, un des plus jeunes présidents cantonaux (fédération fribourgeoise) président du CO de l'exposition globale 2018.

Markus Vogel, Président de Petits animaux Suisse (2016-2019), grand investissement pour les éleveurs et leur cause à l'étranger comme en Suisse.

Les délégués manifestent leur approbation par applaudissements.

Décision : Sous les applaudissements et sans avis contraire, les quatre candidats proposés par le comité sont élevés au rang de membres d'honneur de Petits animaux Suisse.

Sandra Lanz présente des données concernant les vétérans. Actuellement 662 membres sont des vétérans (268 - 30 ans/ 268 - 40 ans et 124 - 50 ans). Chez les 90 « grands vétérans », il y a 51 personnes qui sont éleveurs depuis 60 ans, 28 depuis 65 ans et 11 depuis 70 ans, voire plus.

14. Attribution des Assemblées des délégués 2021/2022/2023

Les assemblées des délégués des trois années à venir sont attribuées comme suit :

2021 à Schwanden/GL

2022 à Delémont/JU

2023 à Fribourg/FR

15. Divers

Dans le cadre de l'AD extraordinaire en janvier 2019, il a été constaté que les statuts devront faire l'objet d'une révision. Il n'est pas utile de maintenir une organisation coûteuse et surdimensionnée. Lors de sa journée de réflexion en 2019, le comité s'est penché sur la question. Différents modèles d'organisation ont été élaborés et une commission de travail interne mandatée. Une proposition en résulte, elle sera discutée lors de la journée de travail en octobre 2020. En amont, la proposition sera traitée par un juriste.

Les nouveaux statuts seront présentés à la CPP/VOK, discutés avec les présidents cantonaux et les divisions fin janvier 2021, ensuite suivra une procédure de consultation. L'objectif de la révision des statuts est de les adapter aux exigences et besoins actuels et de soutenir l'évolution de l'élevage de petits animaux.

Selon l'avancement des travaux, les nouveaux statuts seront votés en AD 2021 ou 2022. Dès leur approbation, les 20 règlements de PAS seront réunis en un seul.

Une fois de plus, Urs Weiss fait appel aux organisateurs d'expositions. Il juge primordial de ne pas les annuler sous prétexte de la pandémie. Chaque exposition a son importance et devra être réalisée pour autant que ce soit légalement possible. PAS et les divisions soutiennent les efforts des organisateurs aussi souvent que l'occasion se présente. PAS met à disposition plusieurs offres en relation avec la pandémie (shop Tierwelt). Un concept modèle est également mis en ligne sur l'Intranet. Il faut faire preuve de souplesse. Baisser les bras et attendre que cela se passe ne sont pas des solutions, insiste le Président de la Fédération.

Urs Weiss rend attentif aux fiches techniques de l'OSAV ; elles souhaitent uniformiser l'exécution et l'application des dispositions légales dans le domaine de la protection des animaux - et ceci pour toute la Suisse. Des directives concernant l'organisation d'expositions seront également établies. Le président juge primordial que les privés puissent détenir, élever et exposer des animaux. Les expositions sont l'âme de notre passion.

L'OSAV fournissait les premières informations en 2019, toutefois une prise de position de la part de PAS et de ses divisions était exclue. Mi-juillet, lorsque le premier jet des fiches techniques a été publié, les divisions et la Fédération ont immédiatement réagi. En quelques jours, des modifications ont été suggérées. La réaction de l'OSAV à ces écrits ne laissait pas de place à de grands espoirs. L'office fédéral n'entrait en matière que sur un nombre restreint de points.

Avec l'organisation d'une exposition modèle, PAS et les divisions attaquaient le problème par un autre biais. Le jeudi 27.08.2020, les installations ont été montées et discutées avec les représentants de l'OSAV et deux vétérinaires cantonaux. Le vendredi 28.08 plus de 30 représentants de services vétérinaires ont visité cette exposition. Samedi était la journée consacrée aux organisateurs et 80 personnes se sont rendues sur place. Les fiches techniques seront revues par l'OSAV avant d'entrer dans une nouvelle procédure de

consultation. L'année prochaine, elles entreront en vigueur et devront être appliquées. Des délais de transition ont été garantis et il devra encore être possible d'organiser des expositions de petits animaux dans notre pays à l'avenir.

Gion Gross intervient. Il remercie les délégués d'avoir approuvé la prise en charge des frais du Président et de la Secrétaire de l'EE qui ne travaillent non seulement pour l'Europe, mais qui y défendent les intérêts de la Suisse. Le Président d'honneur, annonce qu'il y aura bel et bien une Exposition Européenne. Elle se tiendra du 11 au 13 novembre 2022 à Kielce en Pologne. Il exprime son inquiétude au sujet des fiches techniques qui interdisent l'utilisation des cages COM, pourtant utilisées dans toute l'Europe. Il encourage le comité à s'investir et à faire tout son possible pour influencer sur ces fiches.

Les différents points de l'ordre du jour ont été traités après deux heures. Urs Weiss remercie les délégués de leur présence malgré les complications dues au Coronavirus. Il adresse ses remerciements à toutes les personnes qui s'investissent dans un comité ou dans une commission, à ses collègues du comité, à Sandra Lanz et son équipe sans laquelle il aurait été difficile d'organiser une manifestation avec autant de contraintes.

Urs Weiss félicite encore une fois les nouveaux membres d'honneur et clôt l'assemblée avec ces paroles : « Le Corona et les fiches techniques ne sont pas les seuls défis à relever. Nous devons y faire face et agir pour le meilleur. Avec de la bonne volonté, de la créativité et de la souplesse, nous en arriverons à bout. Je vous souhaite tout de bon et pleine réussite dans la réalisation de vos manifestations ».

Fin : 16h05

Le Président

Urs Weiss

La Secrétaire

Monica Henry
